



Vous lancez votre activité et souhaitez définir correctement vos prix de vente ? Avec cette formation vous allez pouvoir : Vérifier la pertinence de vos prix de vente et les corriger si besoin Remettre à plat la structure de vos coûts et de vos marges Prendre les décisions nécessaires pour rééquilibrer votre modèle économique. Accessible pendant 30 jours selon vos modalités d'inscription et vos contraintes d'agenda, vous pouvez la suivre à votre rythme. Vous pouvez revoir les modules sans modération ! Conçu par des experts des CMA.

Objectifs de la formation

Assimiler l'importance du calcul des prix pour votre entreprise

Faire le point sur les méthodes de calcul à savoir utiliser

Définir la notion de marge

Définir le seuil de rentabilité

Fixer le prix de revient de vos produits à partir d'éléments factuels

Au programme

Pérennisez votre entreprise avec le juste prix

- Les difficultés rencontrées suite à une mauvaise fixation des prix
- Les enjeux d'une fixation correcte du prix de vente

Reprenez vos règles de calcul à la base

- Le rappel des éléments de langage
- Les différentes opérations

Identifiez précisément vos charges

- La compréhension des coûts
- L'identification des charges fixes et des charges variables

Calculez votre chiffre d'affaire prévisionnel et vos bénéfices

- La maîtrise des notions de chiffre d'affaires, marge et résultats
- Le processus de calcul

Définissez vos seuils de rentabilité et prix de revient

- Le calcul du seuil de rentabilité, du taux de marge et du prix de revient
- Le calcul des heures facturables

Méthodes pédagogiques

Ressources interactives, quiz, documentations visuelles, vidéos.

Modalités d'évaluations

Études de 2 cas.

Tarifs

120 € TTC

Financer ma formation

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoint collaborateurs ; Conjoint associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

4h

100% à distance avec du tutorat

Public concerné

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants des TPE-PME, et demandeurs d'emploi.

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Candidature formation jusqu'à 24h avant le 1er jour de formation

Délai de réponse : pouvant aller jusqu'à 48 h

La formation se déroulant intégralement à distance, vous bénéficiez d'une plateforme accessible 24h/24 pour une durée de 30 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation e-learning

CMA Île-de-France

 30 06 (service et appel gratuits)